



Matane, le 8 juin 2006

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Lettre d'appui**  
**Projet AXOR de Matane**

La Chambre de commerce – région de Matane, un organisme sans but lucratif voué à l'amélioration du climat économique, social et culturel de la MRC de Matane vient, par la présente, signifier son appui au projet d'établissement d'un nouveau parc éolien, adjacent au parc Le Nordais, présenté par le Groupe AXOR Inc. dans la région de Matane.

Ce projet de 150 millions de dollars aura des retombées économiques non négligeables sur la région, création d'une centaine d'emplois durant la période de construction, création ou maintien d'une dizaine d'emplois durant la période d'exploitation du parc, ceci sans compter l'apport des sous-traitants régionaux. Il est par ailleurs possible que des entreprises de la région, Marmen Énergie, Composite VCI, Béton provincial, Lafarge Canada, contribuent à la construction du parc en fournissant les bases de béton, les tours et les nacelles des éoliennes.

Ce projet, adjacent au parc actuel Le Nordais, n'aura que peu d'impacts négatifs sur la faune, l'agriculture, la forêt et le tourisme tel que souligné dans l'Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement. Qui plus est, il s'agit d'un projet qui intègre les principes du développement durable, en produisant une énergie plus écologique, tout en contribuant à l'essor économique de la région.

Pour ces raisons, la Chambre de commerce – région de Matane recommande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement d'approuver le projet de Groupe AXOR Inc, sans y apporter de modifications notoires.

Jonathan Proulx  
Président  
(418) 562-9344